



ASSEMBLÉE NATIONALE

17ème législature

Manque d'accompagnement des élèves en situation de handicap dans le Val-de-Marne

Question orale n° 186

Texte de la question

Mme Clémence Guetté alerte Mme la ministre d'État, ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche, sur le manque d'accompagnement suffisant et adapté pour les élèves en situation de handicap dans le Val-de-Marne. Dans plusieurs écoles de la 2^e circonscription du Val-de-Marne, les parents, les enseignants et les AESH dénoncent la situation intenable liée à la pénurie d'AESH. Dans certaines écoles, il n'y a que 3 ou 4 postes pour accompagner jusqu'à une vingtaine d'élèves, certains avec besoin d'un temps plein. Il manquerait ainsi 40 AESH rien que pour la ville de Choisy-le-Roi. À la rentrée de septembre 2024, le département ne comptait que 2 200 AESH en poste pour près de 9 000 élèves reconnus comme ayant besoin d'un accompagnement humain. Aujourd'hui, 20 % de ces élèves n'ont pas d'accompagnement adapté. Plusieurs milliers d'élèves sont ainsi mal pris en charge, mal-scolarisés, donc discriminés, en souffrance à l'école, en raison de leur handicap. La prédécesseure de Mme la ministre avait été alertée sur la situation d'un élève de la circonscription privé de toutes les sorties scolaires, tenu à l'écart des autres élèves, faute d'accompagnement. L'engagement pour l'inclusion scolaire pris il y a 20 ans est bien loin. Les causes de cette faillite sont pourtant dénoncées unanimement par les syndicats de professionnels. L'académie de Créteil tente depuis des années de recruter plus d'AESH, mais se heurte au manque d'attractivité d'un métier mal payé et aux conditions de travail catastrophiques. Les dispositions de l'Acte II de l'école inclusive, passé en force à la rentrée 2024, ont même conduit à dégrader les conditions de travail des AESH. Ces travailleuses, très souvent des femmes, sont maintenues dans la précarité, avec des temps incomplets imposés et de plus en plus d'élèves à gérer. Mme la députée demande à Mme la ministre d'entendre l'alarme qui vient de l'école, des professionnels qui disent participer malgré eux à une forme de maltraitance et des professeurs ou des parents obligés de se substituer à des agents formés. Elle lui demande quelle mesures elle compte prendre à ce sujet.

Données clés

Auteur : [Mme Clémence Guetté](#)

Circonscription : Val-de-Marne (2^e circonscription) - La France insoumise - Nouveau Front Populaire

Type de question : Question orale

Numéro de la question : 186

Rubrique : Enseignement

Ministère interrogé : Éducation nationale, enseignement supérieur et recherche

Ministère attributaire : Éducation nationale, enseignement supérieur et recherche

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [25 février 2025](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [25 février 2025](#)